

*Assemblée Générale
du 12 Décembre 2014*

Présents : BOCHATON Brigitte, BOUTY Georges, CLARET Jean-Paul, CLERC Robert, COURTOIS Gilbert, CRESSENS Annick, DARVEY Albert, GUIGUE Gilbert, GAUDIN François, IMBERT Jacqueline, LEBLOND Jean, LEOUTRE Jean-Marc, LOVISA Jean-Pierre, PILARD Etienne, RICHEL Christophe , ROCHAIX Daniel, ROUTIN Anne, SEJOURNÉ Denis, VALLIN-BALAS Florence.

Excusé(s) : CHEMIN François, DULLIN Xavier, LERAS Gérard.

Absent(s) : BONFILS Colette, COVAREL Eric , CUSEY Alexandra.

Assistait également à l'assemblée : POURCHET Philippe.

Monsieur le Président accueille les membres de l'Assemblée Générale et les remercie de leur collaboration. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

1 -DEMANDE D'ADHESION

Les membres de l'Assemblée Générale sont informés des demandes d'adhésions formulées par :

- La communauté de communes Cœur de Chartreuse (pour l'ensemble de son territoire en Savoie et en Isère)
- La commune de VILLAROGER
- La commune de MONTGIROD

et propose à l'Assemblée Générale d'élargir le périmètre de l'EPFL 73 au territoire de ces communes et de modifier en conséquence les statuts de l'Etablissement en intégrant cette communauté de communes et ces deux communes en tant que membres de l'EPFL de la Savoie.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale, à l'unanimité, DECIDE :

- **d'approuver l'adhésion de la communauté de communes Cœur de Chartreuse.**
- **d'approuver l'adhésion de la commune de VILLAROGER.**
- **d'approuver l'adhésion de la commune de MONTGIROD.**
- **de modifier les statuts de l'EPFL en conséquence.**

2 - VOTE DU PRODUIT DE LA TAXE SPECIALE D'EQUIPEMENT 2015

Considérant l'évolution envisagée de la population concernée par l'Etablissement, (237 570 habitants) Monsieur le Président propose en suite des discussions qui ont eues lieu lors du conseil d'administration du 20 novembre 2014 de voter pour l'exercice 2015 un produit de TSE s'élevant à 4 304 000 €. Monsieur le président remet à chaque membre de l'assemblée générale une note précisant le mode de calcul.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, l'assemblée générale, DECIDE :

- De voter le produit de la TSE 2015 pour 4 304 000 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 15 Décembre 2014
Jean-Marc LÉOUTRE
Président de l'EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES ASSEMBLEES

Date	Horaire	Réunions
Mardi 13 Janvier 2015	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, Salle du conseil)